

# PROCES-VERBAL du Conseil Municipal

## Séance du VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 16h.

Sous la Présidence de M. Christian PEYRON, Maire.

**Etaient présents :**

B. SANCHEZ – M.A. ALTIER – P. MARSEILLES – J. BERNARD – F. BALBI – G. MARCHAND – D. MAUCCI – TH. SABATIER – S. LLORET – B. RIGGIO – B. ROMANINI – M. LOPEZ - C. ROS - V. VICENTE – P. CHARLES — D. CORNILLON – Y. TRUC - N. AIME – A. GARCIA –

**Procurations :** N. GILLET à F. BALBI - C. ASTIER à P. CHARLES - A. MARCHAND à G. MARCHAND - M. CASTELAS à Th. SABATIER - D. BLANC à B. SANCHEZ - J. LEBEGUE à M. A. ALTIER –

**Absents Excusés :** J.F. TRAMIER

### 1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

*Rapporteur : M. PEYRON.*

M. Patrice CHARLES se porte candidat et est élu à l'unanimité.

### 2/ ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Vu le code électoral et notamment ses articles L 283 à L 290 et R 131 ;

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la loi n° 2013-702 du 02 août 2013 relative à l'élection des sénateurs portant modification de l'article L 289 du code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR/INTA2015957J en date du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral du 02 mars 2020 donnant délégation de signature à Monsieur Christian GUYARD, secrétaire général de la Préfecture du Vaucluse ;

Vu la convocation des membres du conseil municipal en date du 3 juillet 2020 ;

Considérant la population à prendre en compte qui détermine le nombre des délégués et de leurs suppléants à élire et porte ce nombre à 15 pour les délégués titulaires et à 05 pour les suppléants,

Considérant le dépôt de candidature de la liste de Monsieur Christian PEYRON, Maire de Mondragon ;

Vu les résultats de l'élection de liste au scrutin secret à la proportionnelle et à la plus forte moyenne des délégués et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020 ;

Considérant le dépôt de candidature de la liste proposée par Monsieur Cristian PEYRON ;

Vu les résultats de l'élection de liste au scrutin secret à la proportionnelle et à la plus forte moyenne des délégués et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020 :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 26

- À déduire : bulletins blancs ou nuls : 1

- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 25

- Majorité absolue : un tiers des membres en exercice, soit 9.

- Ont obtenu :

Liste de Monsieur Christian PEYRON : 25

**Attribution des sièges :**

15 délégués

05suppléants

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**PROCLAME** élus comme **délégués** de la commune de MONDRAGON en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020 :

	NOM PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
1	PEYRON Christian	10/06/1943	1149 Rte de Rochegude
2	ALTIER Marie-Andrée	20/03/1944	196 Ch. Des Combes
3	SANCHEZ Benoit	25/03/1970	35 Ch. Privé du Gour du Bidon
4	BERNARD Josette	25/02/1944	78 Rue Jean Jaurès
5	MARSEILLES Patrice	15/06/1969	123 Rte de Rochegude
6	BALBI Francette	30/08/1946	103 Ch. Des Genets
7	LEBEGUE Jean	07/02/1958	32 Lot. Lou Castellas
8	ROMANINI Bruna	10/03/1960	253 Ch. du Terras
9	MARCHAND Guy	07/09/1948	350 Ch. De la Maresque
10	ROS Céline	07/05/1967	2634 Av. Emile Lachaux 84500 BOLLENE
11	TRAMIER Jean-François	20/12/1963	114 Ch. Des Rosières
12	VICENTE Virginie	12/02/1968	1045 Ch. Des Combes
13	CHARLES Patrice	11/04/1968	32 Rue Victor Hugo
14	GILLET Nadine	12/09/1968	1645 Rte de Rochegude
15	CORNILLON David	18/02/1969	314 Ch. De la Guicharde

**PROCLAME** élus comme **délégués suppléants** de la commune de MONDRAGON en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020 :

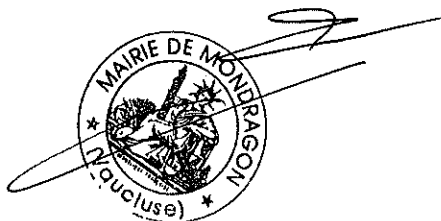
	NOM PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
16	GARCIA Aurélie	18/01/1986	108 Bd Séraphin Perrot
17	SABATIER Thierry	07/07/1957	4 Rue du Palemard
18	RIGGIO Béatrice	04/07/1958	8 Ch. Fond
19	BLANC Didier	20/08/1963	51 Allée des Jardins
20	ASTIER Céline	24/09/1978	158 Rue Jean Jaurès

Monsieur le Maire précise que sur la demande des services de la Préfecture, la parité n'ayant pas été respectée entre le dernier délégué et le premier suppléant, il a dû revoir la désignation de la liste des suppléants comme mentionné ci-dessus.

La séance est levée à 16H30.

Fait à MONDRAGON, le 10 juillet 2020

Le Maire,  
Christian PEYRON.



Le Secrétaire de séance  
CHARLES Patrice